



LOGEMENT BRUXELLOIS

BRUSSELSE WONING

Le LBW  
déménage !



Bulletin d'information du Logement Bruxellois

**LBW** **MAG**  
HORS-SÉRIE - 2025



**INTERVIEW**

Un nouveau Conseil d'administration pour le Logement Bruxellois..... 4  
 Rencontre avec le nouveau Président ..... 5-7



**DOSSIER**

Nouveaux horaires de permanences .....8-9  
 Nos 6 services à votre écoute..... 10  
 Un accueil modernisé pour vous accompagner..... 11



**ACTU**

Votre livret d'accueil fait peau neuve..... 12  
 Un nouveau logo pour symboliser cette étape..... 13  
 Nos équipes se préparent à déménager ..... 14



**PAGE DÉTACHABLE** ✂

Nous contacter ..... 15  
 Nos services ..... 16

S.C. LE LOGEMENT BRUXELLOIS. Société immobilière de service public (SISP) régie par le Code du logement. N° d'entreprise: 0403.357.276. Siège social: rue du Cardinal Mercier 37, 1000 Bruxelles.  
 Éditeur responsable: Lionel GODRIE, Directeur général. Comité de rédaction: Département Communication.  
 Diffusion: 3.750 exemplaires FR et 100 exemplaires NL. Ce magazine est imprimé sur papier certifié PEFC.



Madame, Monsieur,  
 Chers locataires,

Un nouveau chapitre s'ouvre pour le Logement Bruxellois. Après presque 10 ans passés rue du Cardinal Mercier, nous vous accueillons bientôt dans nos nouveaux locaux, Place du Samedi 1B.

Ce déménagement est bien plus qu'un simple changement d'adresse. Il est l'occasion de vous offrir un accueil modernisé, des espaces plus accessibles et des services simplifiés. Nos horaires ont été repensés, un numéro téléphonique gratuit sera en place dès le mois de novembre ainsi qu'un formulaire en ligne qui facilitera vos démarches. Tout est pensé pour rendre notre accompagnement plus proche et plus efficace.

Nous savons qu'un tel changement peut susciter des questions. C'est pourquoi nous avons prévu une transition simple et fluide :

- Jusqu'au jeudi 13 novembre inclus : les permanences resteront ouvertes à l'adresse actuelle, rue du Cardinal Mercier 37.
- Nous vous rappelons également que les permanences seront fermées le mardi 11 novembre, jour férié.
- Elles reprendront ensuite dès le lundi 17 novembre dans nos nouveaux bureaux, Place du Samedi 1B.

Cette organisation a été pensée pour simplifier au maximum la transition vers nos nouveaux espaces. Nous avons tout mis en œuvre pour que ce déménagement se déroule en douceur et que son impact soit le plus limité possible pour vous. Durant cette période, nos équipes resteront pleinement mobilisées, que ce soit par téléphone ou en présentiel aux permanences, afin de répondre à vos questions et d'assurer la continuité de nos services.

Ce changement marque une nouvelle étape dans notre manière d'être à vos côtés. Nous voulons que chaque visite, chaque contact avec nos équipes soit plus simple et plus agréable. Ces nouveaux espaces sont pensés pour mieux vous accueillir et vous informer dans vos démarches du quotidien.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui rendent cette transition possible : nos équipes, mobilisées depuis des mois, et vous, nos locataires, pour votre patience et votre confiance.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro spécial et me réjouis de vous accueillir très bientôt dans nos nouveaux locaux.



**Lionel GODRIE**  
 CEO du Logement Bruxellois

"Ce déménagement, est bien plus qu'un simple changement d'adresse. Il est l'occasion de vous offrir un accueil modernisé, des espaces plus accessibles et des services simplifiés."



## UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LE LOGEMENT BRUXELLOIS

Depuis le 12 juin, un nouveau Conseil d'administration a pris ses fonctions au Logement Bruxellois. Pour les six prochaines années, cette équipe aura un rôle essentiel : fixer les grandes lignes qui guideront la société et contribuer à améliorer votre quotidien.

Composé de personnalités issues de différents horizons, ce **Conseil d'administration (CA) décide des orientations stratégiques de notre société** : il oriente, contrôle et accompagne les projets qui transforment notre patrimoine et nos services.

Son rôle est d'**assurer une gestion efficace, transparente et proche du terrain**. Concrètement, il vote le budget, valide les grandes décisions, suit les chantiers de rénovation et de construction et veille au respect des principes de bonne gouvernance.

Les administrateurs travaillent **en lien direct avec la direction générale** avec comme fil conducteur : répondre aux besoins des habitants et préparer l'avenir du logement social à Bruxelles.

**Nous remercions les membres sortants** pour leur engagement et **souhaitons la bienvenue au Président, au Vice-Président et à l'ensemble des nouveaux administrateurs**. Leur diversité et leurs expertises seront de précieux atouts pour relever les défis des prochaines années au service des locataires.



De gauche à droite sur la photo : Isaac Lahsen HAMMOUCH, Mie-Jeanne NYANGA LUMBALA, Abdelmajid TAHIRI, Sait ALTINTAS, Mohamed OURIAGHLI, Karim TAFRANTI (Vice-Président), Bertin MAMPAKA (Président), Fatima MOUSSAOUI, Lionel GODRIE (CEO), Brunilda POZHEGU, Mohamed EL HAMROUNI, Vincent PATIGNY, Samira EL BACHIR, Audrey DUBOIS. Non présents sur la photo : Frank DE WOLF, Yolande DUVIVIER (Observatrice), Jeffrey VANDERDONCK (Délégué social – SLRB)



## RENCONTRE AVEC LE NOUVEAU PRÉSIDENT

Élu bruxellois, professeur d'économie et homme d'expérience, Bertin MAMPAKA vient d'être élu Président du Logement Bruxellois par le Conseil d'administration. Dans cet entretien, il partage sa vision : qualité du bâti, proximité avec les locataires et modernisation des services.

### BONJOUR MONSIEUR MAMPAKA, POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER EN QUELQUES MOTS ?

Je suis professeur d'économie depuis 30 ans et j'ai exercé divers mandats politiques, à la Ville de Bruxelles comme au Parlement régional. J'ai notamment été Échevin en charge du logement à la Ville de Bruxelles, où j'ai suivi le plan des 1.000 logements et travaillé pour la Régie foncière. **Cette expérience m'a donné une connaissance directe des enjeux du logement**. Aujourd'hui, je mets cette expertise au service du Logement Bruxellois.

### QUELLES SONT VOS PRIORITÉS À LA TÊTE DE CE NOUVEAU CONSEIL ?

C'est une responsabilité importante et un honneur de présider la plus grande société publique de logement bruxelloise. Mon ambition est claire :

1. Renforcer la qualité de notre parc de logements,
2. Favoriser l'acquisition des logements sociaux par les allocataires afin de faciliter l'accès à la propriété et ainsi une émancipation,
3. Moderniser le service rendu aux locataires,
4. Préparer l'avenir avec une vision durable et une réflexion sur le futur du logement public.



- Président du Logement Bruxellois
- Président du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (et élu depuis 2004)
- Conseiller communal à la Ville de Bruxelles depuis 2000 (cinquième mandat consécutif)
- Professeur d'économie à l'Université de Mons-Hainaut depuis 30 ans
- Conseiller fiscal licencié et agrégé de l'Université de Mons-Hainaut
- Ancien Sénateur
- Ancien Echevin à la Ville de Bruxelles, en charge :
  - > du Logement via la Régie foncière qui compte près de 4.000 logements
  - > du Sport, des Espaces Verts, de la Propreté, des Équipements Communaux, de l'Environnement, de l'Énergie et des Relations Internationales



J'aimerais que le Logement Bruxellois soit une SISP modèle reconnue comme une **référence en matière d'efficacité, de transparence et de proximité avec les habitants.**

### COMMENT VOYEZ-VOUS CONCRÈTEMENT VOTRE NOUVELLE MISSION ?

Ma mission est double : d'une part, **accompagner la société dans sa modernisation et dans ses grands chantiers de rénovation et de construction.** D'autre part, **être à l'écoute des locataires et de leurs préoccupations.**

Je souhaite que nos décisions tiennent compte de la réalité vécue par les familles: sécurité, confort, accessibilité financière et cadre de vie agréable. Le logement social doit être une réponse immédiate mais ne peut pas être une finalité. Cela doit être un **tremplin vers le logement personnel.**

### QUELS SONT LES GRANDS DÉFIS ACTUELS POUR LE LOGEMENT SOCIAL À BRUXELLES ?

Les défis sont nombreux et d'une grande complexité. Le premier est la **rénovation énergétique** : beaucoup de nos bâtiments datent de plusieurs décennies et doivent être adaptés aux standards actuels pour réduire les charges, améliorer le confort et lutter contre la précarité énergétique. C'est à la fois un enjeu social, car il allège les factures, et un enjeu écologique, car il participe à la transition climatique.

La **sécurité dans les immeubles** constitue un autre défi. Les locataires doivent se sentir sereins dans les parties communes, aux abords et dans leurs quartiers. Cela suppose un entretien

régulier, une vigilance accrue, et parfois des collaborations avec les services compétents.

Nous devons aussi penser aux **espaces conviviaux.** Le logement ne se limite pas à quatre murs : c'est aussi un lieu de vie où les familles peuvent se rencontrer, échanger et créer du lien.

Enfin, il y a la **bonne gestion budgétaire.** Nos moyens sont limités, mais il faut être ambitieux et rigoureux à la fois. Optimiser chaque euro investi, c'est garantir une meilleure efficacité pour les habitants. Je suis convaincu que, grâce à la motivation des équipes et à une gouvernance claire, ces défis pourront être relevés avec succès.



### EN QUOI L'EXPÉRIENCE DE VOS DIFFÉRENTS MANDATS POLITIQUES PEUT-ELLE ÊTRE UN ATOUT ?

Le logement a toujours été au cœur de mon engagement. J'ai exercé des responsabilités au niveau communal, régional et fédéral, ce qui m'a permis de **comprendre les rouages institutionnels et de défendre des projets concrets.**

Être échevin m'a appris la **réactivité et le contact direct avec les habitants.** Comme parlementaire, j'ai acquis une **vision plus stratégique,** en travaillant sur des réformes



structurelles comme la régionalisation du bail ou la création de l'allocation loyer.

Aujourd'hui, cette double approche est un atout : je connais les contraintes budgétaires et légales, mais aussi la réalité quotidienne des familles.

Mon rôle est de **créer des ponts entre la Région, les administrations, les partenaires et les habitants.** Cela signifie écouter, expliquer, convaincre et, parfois, arbitrer pour trouver des solutions. Cette capacité à dialoguer et à rassembler sera précieuse pour défendre les intérêts des locataires et mobiliser les moyens nécessaires au développement du Logement Bruxellois.

### ET VOTRE REGARD ACADÉMIQUE (DE PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ) ?

Mon parcours académique m'aide à prendre du recul et à analyser les tendances sur le long terme. En tant que professeur d'économie, je suis habitué à observer, comparer et anticiper.

Cela me permet d'**apporter une réflexion plus large** : imaginer des modèles de financement innovants, mieux anticiper l'évolution démographique ou technologique, et intégrer pleinement les objectifs environnementaux.

Le logement social n'est pas une dépense, mais un investissement dans la cohésion sociale et dans l'avenir de Bruxelles.

Chaque logement rénové ou construit est une **chance offerte à une famille de se stabiliser, d'éduquer ses enfants et de participer à la vie du quartier.** C'est aussi un outil de mixité sociale et de lutte contre les inégalités.

« Le logement social n'est pas une dépense, c'est un investissement dans la cohésion et l'avenir de Bruxelles. »

Mon regard académique me pousse à insister sur cette dimension : il faut penser le logement social comme un **levier de développement durable et équitable,** et non comme un simple coût à supporter.

### QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS ADRESSER AUX LOCATAIRES ?

Le Logement Bruxellois, c'est près de 8.300 habitants répartis sur 70 sites.

Je voudrais dire à ces 8.300 locataires que ma méthode, c'est d'**être au plus près de chacun d'entre eux,** d'être accessible.

Nous savons que certains traversent des moments difficiles, liés à la précarité, à la santé ou à des situations familiales compliquées. **Et chaque décision que nous prenons vise à améliorer le quotidien de ces Bruxellois.**

Je veux qu'ils sachent qu'ils peuvent compter sur le Logement Bruxellois pour les accompagner, pour leur offrir non seulement un toit, mais aussi un cadre de vie digne et respectueux. Leur confiance est essentielle et je m'engage à la mériter.



Inauguration de 66 nouveaux logements à Haren

# NOUVEAUX HORAIRES DE PERMANENCES

Bonne nouvelle : à partir du 17 novembre, notre manière de vous accueillir évolue. Un seul numéro, des horaires de téléphone et de guichets alignés : tout est pensé pour simplifier vos démarches et réduire votre attente lors des permanences.

Il n'est pas toujours évident de trouver le bon horaire, le bon numéro ou le bon service. C'est pourquoi nous avons voulu rendre nos **permanences plus claires et plus pratiques pour vous.**

Voici nos nouvelles coordonnées et nos nouveaux horaires à partir de mi-novembre :

■ **Un seul numéro pour tous nos services, facile à retenir et gratuit : le 0800/37.186.** En appelant ce numéro, vous serez directement mis en relation avec le service dont vous avez besoin.

■ **Des horaires identiques pour le téléphone et le guichet :** les permanences sont alignées pour plus de clarté et pour mieux les retenir.

■ La possibilité de venir au siège le **jeudi après-midi sur rendez-vous** : plus besoin d'attendre votre tour au guichet.


## ET À L'ANTENNE DE NOH ?


Nous vous recevrons toujours **une fois par semaine sans rendez-vous** à notre antenne de NOH, non plus le lundi matin, mais le **jeudi matin de 9h30 à 11h30.**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h30 - 11h30					
13h30 - 15h30					

 Permanences guichets au siège : Place du Samedi 1B - 1000 BXL  
Services : 

 Permanences guichets à NOH : Av. de Versailles 130 - 1120 NOH  
Services : 

 Permanences téléphoniques au numéro gratuit : 0800/37.186

 Permanences guichets au siège : **uniquement sur rendez-vous.**

Pour que chacun sache exactement comment nous joindre, voici quelques explications à propos du tableau ci-contre.

## AUX GUICHETS

Nos permanences guichets sont organisées :

**Au siège (Place du Samedi 1B - 1000 Bruxelles)**

- Lundi matin de 9h30 à 11h30
- Mardi après-midi de 13h30 à 15h30
- Jeudi après-midi uniquement sur rendez-vous

**À l'antenne de NOH (Avenue de Versailles 130 - 1120 Bruxelles)**

- Jeudi matin de 9h30 à 11h30

En plus des permanences au siège et à NOH, nos assistants sociaux viennent **à votre rencontre directement dans les quartiers.** Ces **permanences sociales** ont lieu deux fois par mois à Fleuristes-Lacaille, Querelle, Blaes-Miroir et Chantier-Houthulst.



Entrée des permanences à Neder-Over-Heembeek

## PAR TÉLÉPHONE

Nos permanences téléphoniques sont ouvertes au **0800/37.186** :

- Lundi matin de 9h30 à 11h30
- Mardi après-midi de 13h30 à 15h30
- Mercredi après-midi de 13h30 à 15h30
- Jeudi après-midi de 13h30 à 15h30
- Vendredi matin de 9h30 à 11h30



## DEUX NOUVEAUX SERVICES POUR VOUS AIDER

Enfin, pour mieux répondre à vos demandes, deux nouveaux services seront aussi accessibles lors des permanences :

- le **service Juridique**, qui intervient lorsqu'il y a des problèmes d'ordre juridique ;
- le **service Proximité**, qui s'occupe des problèmes liés au voisinage et au bien-vivre ensemble.

Ces deux services reçoivent **uniquement sur rendez-vous le jeudi après-midi.** Vous découvrirez ces six services en détail à la page suivante.



# NOS 6 SERVICES À VOTRE ÉCOUTE

Pour simplifier vos démarches, nos permanences sont désormais organisées autour de 6 services front-office. Chaque service répond à des besoins précis afin que vous puissiez vous adresser directement à la bonne équipe.



## SERVICE CANDIDATS

C'est le bon service si vous voulez vous **inscrire au logement social**, mettre à jour votre dossier de candidature, demander une mutation ou un transfert, signaler un renon ou une sortie de logement ou de garage, ou encore en cas de décès dans le ménage.



## SERVICE COMPTABILITÉ

Il s'occupe de tout ce qui concerne **votre loyer et vos charges** : calcul, révisions, consommations, ou encore plans de paiement en cas de difficulté. C'est aussi le service qui prend en compte vos **changements de situation** (composition de ménage, revenus).



## SERVICE JURIDIQUE

Cette équipe veille au **respect des règles et des engagements prévus dans le bail et le règlement d'ordre intérieur (ROI)**. Il intervient en cas de procédure en justice, de non-respect du ROI ou pour des situations particulières liées à l'occupation des logements et des commerces.



## SERVICE TECHNIQUE

Contactez ce service si vous avez un **problème technique** dans votre logement ou votre immeuble : réparation, sinistre (incendie, dégâts des eaux), désinfection ou panne d'ascenseur. C'est aussi ici que vous pouvez demander un nouveau badge.



## SERVICE SOCIAL

Nos assistants sociaux sont à votre écoute pour vous aider dans vos **démarches administratives** et vous **informer sur vos droits sociaux**. Ils travaillent aussi en partenariat avec différents organismes pour vous orienter selon votre situation.



## SERVICE PROXIMITÉ

Ce service est dédié au **bien-vivre ensemble dans les quartiers** : prévention, médiation, conflits de voisinage, squats, dépôts d'encombrants, nuisances diverses (bruit, attroupements), problèmes de sécurité dans les communs, ou encore en cas de présence de groupes de jeunes dans les bâtiments.

# UN ACCUEIL MODERNISÉ POUR VOUS ACCOMPAGNER

Notre déménagement n'apporte pas seulement une nouvelle adresse. Il s'accompagne aussi de nouvelles façons de nous contacter. L'objectif est de rendre vos démarches plus faciles, de mieux organiser nos permanences et de limiter votre temps d'attente.



## DES PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

Comme expliqué en page 8 de ce magazine, les **permanences du jeudi après-midi** se feront **uniquement sur rendez-vous**.

Pour cela, il vous suffira de **réserver un créneau en ligne, via notre site web**. Après avoir choisi l'horaire qui vous convient le mieux, vous recevrez une confirmation par SMS ou par e-mail.

Ce système vous permet de **planifier vos démarches à l'avance** et d'**éviter toute attente** sur place. Il permettra également à nos équipes de préparer votre dossier afin de répondre le plus efficacement possible à vos questions.

## UN FORMULAIRE DE CONTACT EN LIGNE

Auparavant chaque service disposait de sa propre adresse mail et de son propre numéro de téléphone. Pas toujours facile donc de comprendre à qui s'adresser...

Désormais, vous aurez la possibilité de nous contacter via un **formulaire de contact en ligne**. Ce formulaire unique disponible sur notre site Internet renverra automatiquement votre demande au service adéquat.

Il suffira d'indiquer dans le formulaire le sujet de votre demande (logement, loyer, technique, etc.), vos coordonnées et votre message.

Vous aurez ainsi l'assurance que votre demande est prise en charge par l'équipe compétente.

## SCANNEZ-MOI POUR OUVRIR LE FORMULAIRE DE CONTACT



## VOTRE LIVRET D'ACCUEIL FAIT PEAU NEUVE

Le nouveau livret d'accueil réunit enfin en un seul document toutes les informations utiles pour vous accompagner dans votre vie de locataire, au quotidien.



### UN LIVRET CLAIR ET PRATIQUE

Un nouveau livret d'accueil a été conçu pour **rassembler toutes les informations utiles en un seul document** : vos droits et obligations en tant que locataire, comment contacter nos services, les démarches pratiques les plus fréquentes ou encore des conseils pour entretenir votre logement et bien vivre dans votre quartier.

Jusqu'à présent, ces informations existaient sous la forme de trois guides distincts (un livret général, un livret social et un livret technique). Désormais, tout est rassemblé dans un seul guide unique, plus simple et plus complet.

Ce livret est **remis à chaque nouveau locataire** lorsqu'il emménage dans un appartement du Logement Bruxellois. Il vous sert de guide tout au long de votre parcours de locataire.

Mais si vous êtes déjà locataire et que vous souhaitez en recevoir un exemplaire, il vous suffit d'en **faire la demande auprès de votre assistant(e) social(e) ou via le service Communication**.

Vous pouvez également le **consulter en ligne à tout moment sur notre site web [www.logementbruxellois.be](http://www.logementbruxellois.be)**

## UN NOUVEAU LOGO POUR SYMBOLISER CETTE ÉTAPE

À l'occasion de notre déménagement à la Place du Samedi, nous avons choisi de moderniser notre logo afin de mieux refléter les valeurs du Logement Bruxellois.



### POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Le déménagement impose la mise à jour de tous nos supports de communication. Plutôt que de simplement remplacer l'adresse, nous avons saisi cette occasion pour revoir notre logo et le rendre plus moderne, plus chaleureux et pour qu'il reflète au mieux nos valeurs.

### QU'EST-CE QUI CHANGE ?

- L'apparition d'une **troisième fenêtre**, symbole d'**équilibre** et de **progrès social**.
- Des **formes arrondies** pour plus de **simplicité** et de **convivialité**.

- Des **couleurs plus vives**, reflétant une **entreprise dynamique qui s'adapte** aux changements.
- Une **typographie plus claire**, pour une **meilleure lisibilité**.

Ce nouveau logo s'inscrit dans la continuité du précédent : il garde nos repères visuels auxquels vous êtes habitués, tout en les faisant évoluer.

Notre **engagement**, lui, reste **inchangé**: **vous proposer des logements de qualité tout en vous apportant un accompagnement social**.



# UNE TRANSITION SIMPLE ET FLUIDE

Dès le 17 novembre, l'accueil dans nos bureaux se feront dans des espaces plus modernes et confortables. D'ici-là, découvrez comment continuer à rencontrer nos équipes en personne.

L'ouverture des **nouveaux espaces de permanences** est prévue pour le **lundi 17 novembre**. À partir de cette date, toutes les permanences se tiendront uniquement à notre nouvelle adresse, **Place du Samedi 1B**, ainsi qu'à l'**antenne de Neder-Over-Heembeek**.



## NOS ÉQUIPES RESTENT DISPONIBLES

Afin de garantir la continuité de nos services durant cette période de transition, voici ce qu'il faut retenir :

- **Jusqu'au jeudi 13 novembre inclus** : les permanences à nos guichets continuent normalement à l'adresse actuelle, **rue Cardinal Mercier 37**.
- Cependant, veuillez noter que les **permanences** seront **fermées le mardi 11 novembre**, jour férié.
- Elles reprendront ensuite **dès le lundi 17 novembre dans nos nouveaux espaces**, Place du Samedi 1B **aux nouveaux horaires**.

## ET À L'ANTENNE DE NOH ?

- **Jusqu'au lundi 10 novembre inclus**, les permanences à l'antenne de NOH sont maintenues aux horaires habituels : **le lundi de 9h à 11h30**.
- **Cependant, à partir de la semaine du 17 novembre**, elles se tiendront **chaque jeudi matin** de 9h à 11h30.

Cette organisation a été pensée pour vous assurer un service continu et un accueil de qualité. Nous nous réjouissons de vous accueillir dès le 17 novembre dans des espaces d'accueil modernes, plus confortables et mieux adaptés à vos besoins.



## NOUS CONTACTER

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h30 - 11h30					
13h30 - 15h30					

## GUICHETS

### 📍 SIEGE

Place du Samedi, 1B - 1000 Bruxelles

Lundi : 9h30-11h30

Mardi : 13h30-15h30

Jeudi : uniquement sur RDV →

### 📍 ANTENNE NOH

Avenue de Versailles, 130 - 1120 NOH

Jeudi : 9h30-11h30



*Des permanences sociales sont également organisées 2 fois par mois sur les sites : Fleuristes-Lacaille, Querelle, Blaes-Miroir et Chantier-Houthulst*

## 📞 TÉLÉPHONE

**N° général gratuit : 0800/37.186**

Lundi : 9h30-11h30

Mardi : 13h30-15h30

Mercredi : 13h30-15h30

Jeudi : 13h30-15h30

Vendredi : 9h30-11h30

## ✉️ FORMULAIRE EN LIGNE

Envoyez votre demande via [logementbruxellois.be](https://logementbruxellois.be)  
Scannez le QR code pour y accéder directement





LOGEMENT BRUXELLOIS  
BRUSSELSE WONING

# NOS SERVICES




## CANDIDATS

- Inscription & suivi de candidature
- Demande de mutation / transfert
- Renon, sortie du logement ou décès
- Location ou renon de garage


 0800/37.186 (tous les jours)

 Lundi & mardi

 Jeudi sur RDV uniquement

## TECHNIQUE



- Problème technique
- Nouveau badge
- Désinfection du logement 
- Sinistre : incendie, dégâts eaux

 0800/37.186 (tous les jours)

 Lundi & mardi

 Jeudi sur RDV uniquement

## COMPTABILITÉ

- Changement (ménage, revenus)
- Calcul du loyer
- Charges et consommations
- Plans de paiement

 0800/37.186 (tous les jours)

 Lundi & mardi

 Jeudi sur RDV uniquement

## SOCIAL

- Assistants sociaux
- Démarches sociales
- Projets collectifs et suivi de chantier (sur Rdv)

 0800/37.186 (tous les jours)

 Lundi & mardi


 Jeudi sur RDV uniquement

 Permanences sociales sur site

## JURIDIQUE

- Violation du R.O.I.
- Procédure en justice
- Successions vacantes
- Commerces

 0800/37.186 (tous les jours)

 Jeudi sur RDV uniquement

## PROXIMITÉ (APC)

- Prévention & médiation
- Conflits de voisinage
- Squats et nuisances
- Sécurité des communs

 0800/37.186 (tous les jours)

 Jeudi sur RDV uniquement